

Informations de base	
2019/2550(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Exclusion de la Banque d'Angleterre et du Bureau de gestion de la dette du Royaume-Uni du champ d'application du règlement (UE) n° 596/2014 Complétant 2011/0295(COD) Subject 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.10 Surveillance financière	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2019/2550(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
	Complétant 2011/0295(COD)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 0114-p6
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ECON/8/15444